

Consultation sur l'avenir du secteur des Faubourgs

Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal



Mémoire déposé par :



CBC/Radio-Canada tient à remercier madame Hélène Doyon, urbaniste.

Table des matières

1. La démarche participative de l'OCPM	4
2. Le mandat de CBC/Radio-Canada	5
3. La nouvelle Maison de Radio-Canada	6
3.1 Une maison moderne, innovante et ouverte.....	6
3.2 L'organisation fonctionnelle de l'espace.....	7
3.3 L'accessibilité et la mobilité par le réseau de transport collectif	9
3.4 L'accessibilité et la mobilité par le réseau routier	10
4. Les préoccupations de CBC/Radio-Canada	12
4.1 Un territoire vaste aux enjeux multiples.....	12
4.2 L'équilibre entre l'efficience et la sécurité de l'axe Ville-Marie	14
4.3 Le débarcadère de la nouvelle Maison de Radio-Canada et le square Papineau	16
4.4 Des aménagements pour des déplacements actifs et sécuritaires	16
4.5 Les conditions de radiocommunication et de radiodiffusion	18
Conclusion	19

1. La démarche participative de l'OCPM

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a reçu le mandat, du Comité exécutif de la Ville de Montréal le 27 juin 2018, de constituer une commission afin d'initier une démarche participative de consultation sur l'avenir du secteur des Faubourgs.

Sous la présidence de M. Bruno Bergeron, la commission a entrepris ses travaux en janvier 2019. À l'instar du processus consultatif de l'OCPM, la commission déposera un rapport de consultation à la suite du dépôt des opinions écrites et de l'audition des opinions orales les 4 et 9 avril 2019. C'est dans ce contexte que CBC/Radio-Canada, à titre d'entreprise citoyenne du quartier, soumet le présent mémoire.

La présente démarche participative de consultation sur l'avenir du secteur des Faubourgs s'inscrit en amont de l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) par l'arrondissement de Ville-Marie. La nécessité de réaliser un exercice de planification détaillée (PPU) se concrétise généralement au regard des enjeux auxquels le secteur fait face. À ce titre, la documentation produite par l'arrondissement énonce les nombreux enjeux, mais également les défis et problématiques du secteur des Faubourgs, allant de la reconfiguration de l'autoroute Ville-Marie, de la requalification des abords du pont Jacques-Cartier, du site de la Maison de Radio-Canada et du site de la Molson-Coors, à la consolidation des milieux de vie et des artères commerciales (du fleuve à la rue Sherbrooke) et à la rupture des liens entre le quartier et le fleuve. Il s'agit là d'un vaste secteur aux enjeux multiples.

À terme, le PPU établira les orientations, objectifs et stratégies qui permettront d'encadrer les projets publics et privés ainsi que les principaux paramètres réglementaires de requalification et de développement du secteur des Faubourgs. Il s'agit d'un exercice important et déterminant pour l'avenir puisqu'il établira les balises de développement et d'aménagement d'un secteur stratégique de la Ville de Montréal où convergent des fonctions urbaines multiples et des milieux de vie existants et à venir.

Le rapport de la commission vise à alimenter les instances municipales dans leur exercice de planification détaillée du secteur des Faubourgs. Selon l'échéancier présenté, le conseil de la Ville de Montréal entend adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le PPU du secteur des Faubourgs à l'automne 2019. Ainsi, l'OCPM sera de nouveau sollicité pour la tenue d'une consultation publique sur ce projet de règlement.

CBC/Radio-Canada réitère sa volonté d'établir un partenariat durable avec la communauté et la Ville pour la requalification urbaine de la partie sud du secteur des Faubourgs. La nouvelle Maison de Radio-Canada s'inscrit dans ce défi de requalification.

2. Le mandat de CBC/Radio-Canada

CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur public national du Canada. À ce titre, son mandat est défini dans la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 et elle est responsable devant le Parlement du Canada par l'entremise du ministre du Patrimoine Canadien.

CBC/Radio-Canada a pour mandat d'offrir des services de radio, de télévision, par Internet et par satellite, et à les rendre accessibles à tous les Canadiens¹. Pour ce faire, CBC/Radio-Canada développe une programmation qui nécessite des équipements et des installations particulières ainsi que des systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion à l'intérieur d'un site accessible.

Présente à Montréal depuis 1951, CBC/Radio-Canada s'est installée sur l'actuel site de la Maison de Radio-Canada en 1973 (quadrilatère formé de la rue Wolfe, des avenues Papineau et Viger et du boulevard René-Lévesque est). Sans être exempts de critiques, les choix d'aménagement des années 1960 ont transformé le quartier pour faire place au développement de grands îlots au cœur de ce qui allait devenir la Cité des Ondes. La documentation produite par l'arrondissement dans le cadre de la présente consultation retrace l'historique du secteur.

Le 22 novembre 2016, le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada a approuvé le projet de modernisation de la Maison de Radio-Canada, lequel implique la vente de la propriété et la construction de la nouvelle Maison de Radio-Canada sur moins de 25% de la superficie du site original. En 2017, le site est scindé dans le prolongement de la rue Alexandre-DeSève afin d'être vendu au Groupe Mach pour la partie ouest et à Broccolini pour la partie est. CBC/Radio-Canada est ainsi locataire des installations actuelles depuis 2017 et déménagera, au cours des prochains mois, dans la nouvelle Maison de Radio-Canada située à l'est du site, toujours à titre de locataire.

CBC/Radio-Canada regroupe aujourd'hui plus de 3 000 employés qui travaillent à la mise en œuvre du mandat de radiodiffuseur public national à Montréal et au développement de sa programmation. Le site de la Maison de Radio-Canada accueille annuellement des milliers de visiteurs et collaborateurs, du grand public, aux invités, artistes et artisans du milieu de l'information, de la culture et du divertissement.

L'organisation fonctionnelle des espaces, le déploiement des équipements et des installations de diffusion ainsi que l'accessibilité et la sécurité des employés, visiteurs et collaborateurs sont des conditions essentielles pour assurer le mandat de radiodiffuseur public national.

¹ Pour plus d'information sur le mandat, les valeurs et les services, le lecteur est invité à consulter le site Internet de CBC/Radio-Canada (www.cbc.radio-canada.ca).

3. La nouvelle Maison de Radio-Canada

3.1 Une maison moderne, innovante et ouverte

La nouvelle Maison de Radio-Canada, dont l'inauguration est prévue en 2020, sera à l'image d'un diffuseur public du 21^e siècle : moderne, multiplateforme, encore plus numérique et plus près de ses auditoires.

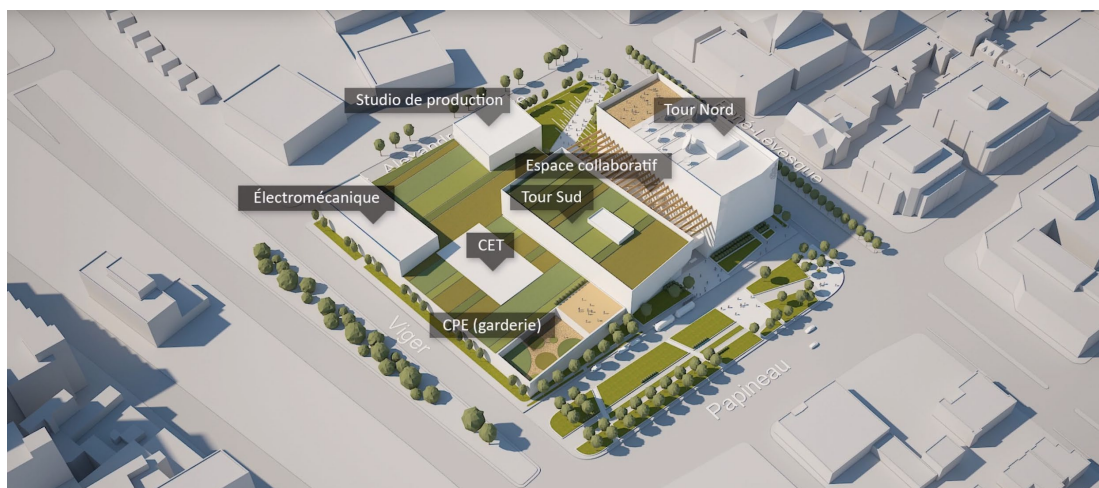
La nouvelle MRC offrira un milieu de vie qui contribuera au bien-être et au développement de ses employés, du quartier et de la société : vivant, multifonction, ouvert et collaboratif, en relation avec les communautés, responsable et écologique. La nouvelle Maison de Radio-Canada sera un lieu propice à la création, à la collaboration et à l'innovation. La conception de la Maison, avec son vaste atrium public, sera un véritable carrefour culturel de Montréal, en proximité avec les citoyens. La nouvelle Maison de Radio-Canada sera :

- ✓ Ouverte, accueillante, rassembleuse – Elle sera un lieu accueillant, rassembleur, ouvert sur le monde, sur la communauté, le quartier, en proximité avec les citoyens.
- ✓ Lumineuse - L'édifice bénéficiera d'une luminosité naturelle exceptionnelle constituant un milieu de travail inspirant favorisant la coopération et la collaboration. Elle offrira aux citoyens et au monde une vitrine sur les activités de CBC/Radio-Canada.
- ✓ Numérique – CBC/Radio-Canada vit à l'heure de la mobilité, du numérique. La nouvelle Maison de Radio-Canada sera un lieu à la fine pointe de la technologie.
- ✓ Multiplateforme – CBC/Radio-Canada déploie ses activités dans des médias et sur des supports très variés. L'atrium reflétera cette identité transversale en devenant un lieu culturel multifonction.
- ✓ Propice à la création et à l'innovation – CBC/Radio-Canada accueille des créateurs de tous les horizons, auteurs, artistes, musiciens, comédiens, mais aussi concepteurs, réalisateurs et techniciens du son, de l'image et du numérique. La nouvelle Maison de Radio-Canada sera un pôle important de création au cœur de Montréal, métropole culturelle.
- ✓ Responsable socialement et écologiquement - La nouvelle Maison de Radio-Canada s'intégrera parfaitement dans son quartier et contribuera à construire le tissu social. Ce sera un lieu vert, qui répond à de hauts standards écologiques et de développement durable.

Pour découvrir la nouvelle Maison de Radio-Canada, le lecteur est invité à visiter le site Internet (www.nouvellemrc.radio-canada.ca).

3.2 L'organisation fonctionnelle de l'espace

Actuellement en construction, la nouvelle Maison de Radio-Canada comportera notamment deux tours de quatre et sept étages, un espace public « atrium », des postes de travail en espace multifonction, un centre technique, des espaces et équipements nécessaires pour la production télé et la diffusion radio (studios, salles de montage, etc.), deux terrasses et une place extérieure (Place de Radio-Canada).





Elle comprend également un centre de la petite enfance (CPE) avec une aire de jeux extérieure, une Coop des employés, une salle de mieux-être mise à la disposition de l'Association culturelle et sportive des employés de la MRC (ACS), un café de 200 places avec une terrasse extérieure ainsi que divers services aux employés et collaborateurs.

La Place de Radio-Canada sera un lieu privilégié pour les diffusions extérieures, la tenue d'événements publics et des activités avec la communauté : lancements, tapis rouge, prestations artistiques, etc. Un lien piétonnier, passant par l'atrium, permettra de rejoindre la Place de Radio-Canada et le Square Papineau (parc public).



En plus des espaces de stationnement dédiés aux véhicules techniques surdimensionnés, l'immeuble offrira 234 places de stationnement intérieures pour les véhicules, y compris la flotte d'entreprise, 418 places de stationnement intérieures pour les vélos et environ une centaine de places de stationnement additionnelles extérieures pour les vélos.

3.3 L'accessibilité et la mobilité par le réseau de transport collectif

La nouvelle Maison de Radio-Canada mise sur l'utilisation et la disponibilité du transport collectif pour assurer son accessibilité et la mobilité de ses employés, invités et collaborateurs, c'est-à-dire le transport actif (marche et vélo), le transport en commun (autobus, métro) et les services d'autopartage et de covoiturage.



En août 2018, CBC/Radio-Canada a réalisé un sondage² interne sur la mobilité durable auprès de 3 266 employés. De ce nombre, 1 443 ont participé au sondage, ce qui est révélateur de l'intérêt porté par les employés pour le transport et la mobilité pour se rendre à leur lieu de travail.

Un peu plus du tiers (37%) des répondants utilisent le transport en commun pour se rendre au travail (ce pourcentage augmente à plus de 53% durant la saison hivernale) alors qu'un (1) employé sur quatre (4) utilise la voiture (auto solo) ou le transport actif (marche ou vélo). Le covoiturage, l'autopartage et les véhicules de type motocyclettes sont utilisés par un (1) employé sur 10. Conscients que la nouvelle Maison de Radio-Canada offrira moins d'espaces de stationnement que le site actuel, une grande partie des automobilistes ont indiqué qu'ils prévoient maintenir l'utilisation de la voiture tout en se stationnant dans les rues avoisinantes ou dans un stationnement public ou privé à proximité.

Fait intéressant, 79 % des employés qui utilisent le métro convergent actuellement vers la station Beaudry (en saison estivale). Considérant le repositionnement de la Maison de Radio-Canada à l'est du site, les employés envisagent de transiter par la station de métro

² Le sommaire du sondage a été transmis à la Division circulation et inspection du domaine public de l'arrondissement de Ville-Marie et au poste 22 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Papineau. Ce changement d'habitude aura des répercussions sur les tracés de déplacements actifs sécuritaires, particulièrement la marche entre la station de métro et l'entrée principale de la nouvelle Maison (avenue Papineau), que ce soit pour les travailleurs ou les parents venant déposer leur enfant au CPE de Radio-Canada. L'angle de l'avenue Papineau et du boulevard René-Lévesque constitue également un carrefour névralgique donnant accès au pont Jacques-Cartier.

Autre fait à considérer, la programmation de CBC/Radio-Canada entraîne des horaires de travail atypiques et à l'extérieur des périodes de grande fréquence ou disponibilité du transport en commun. Que ce soit tôt le matin ou tard en soirée, la notion de déplacements sécuritaires devient prioritaire pour CBC/Radio-Canada. Ceux-ci touchent particulièrement les déplacements piétonniers jusqu'aux points d'accès au transport en commun (arrêts d'autobus, stations de métro) et jusqu'aux espaces de stationnement des voitures (rues adjacentes, stationnements privés ou publics). Ils visent également des aménagements cyclables sécuritaires, jour et nuit.

3.4 L'accessibilité et la mobilité par le réseau routier

La nouvelle Maison de Radio-Canada doit également compter sur des accès fonctionnels et sécuritaires par un réseau routier efficace.

D'une part, la majorité des 70 000 visiteurs annuels (groupes scolaires, auditoires, etc.) accèdent à la Maison de Radio-Canada par autobus ou autocar. Pour accueillir ces visiteurs en toute sécurité, un espace de type débarcadère est planifié à l'entrée principale de la Maison, parallèlement à l'avenue Papineau, à l'ouest du Square Papineau.

Ce débarcadère est également requis pour le CPE, dont l'entrée principale est également aménagée du côté de l'avenue Papineau, ainsi que pour les invités, les employés et les collaborateurs qui utilisent un service de taxi ou de covoiturage.





D'autre part, le réseau routier est notamment essentiel pour les déplacements fréquents de la flotte d'entreprise (véhicules et camions), par exemple dans le cas des reportages et informations en direct sur le terrain. Il est également essentiel pour la livraison des équipements et fournitures (productions, besoins internes, etc.).

Les accès véhiculaires ont été planifiés à partir de l'avenue Viger et ces accès ont conditionné la configuration des espaces de stationnement intérieurs de la nouvelle Maison, accessibles à partir de la rue Alexandre-DeSève. À terme, il importe de maintenir cet accès pour éviter, le cas échéant, des conflits véhiculaires – cyclistes sur le boulevard René-Lévesque est considérant la présence de la piste cyclable.



4. Les préoccupations de CBC/Radio-Canada

4.1 Un territoire vaste aux enjeux multiples

Le secteur de planification proposé pour le futur PPU du secteur des Faubourgs englobe près du quart du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie et inclut 27% de la population totale de l'arrondissement (24 035 résidents et 13 950 ménages)³. La figure suivante démontre l'étendue du secteur proposé ainsi que les limites des récents PPU du centre-ville.

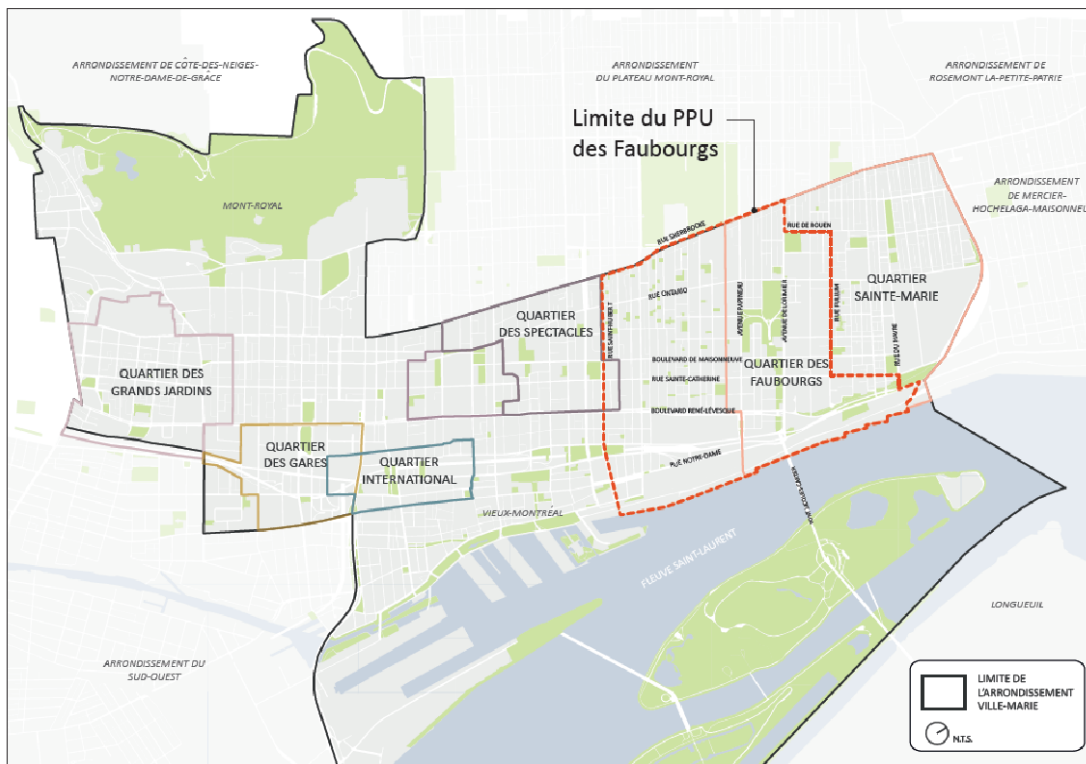


Figure 1. Récents PPU au centre-ville

Selon l'arrondissement, « Les limites de ce territoire ont été définies en fonction des opportunités et des projets qui auront un impact sur cette partie du centre-ville. »⁴ Plus particulièrement, le sommaire décisionnel de l'arrondissement précise que cette planification vise à⁵ :

- Établir une planification pour la reconfiguration de l'autoroute Ville-Marie et de la rue Notre-Dame afin de les adapter au contexte urbain existant et à venir, ainsi qu'en vue de créer de nouveaux liens entre le quartier et le fleuve;

³ Arrondissement de Ville-Marie, Profil de quartier, secteur des Faubourgs (OCPM, document 3.3.2).

⁴ Arrondissement de Ville-Marie, PPU des Faubourgs, Mise en situation, page 2 (OCPM, document 3.1).

⁵ Arrondissement de Ville-Marie, Sommaire décisionnel (OCPM, document 1.1).

- Programmer plus précisément l'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier;
- Clarifier les paramètres d'encadrement de l'urbanisation de l'îlot de la Maison de Radio-Canada, le site de la brasserie Molson-Coors et les grands terrains vacants du secteur;
- Établir une stratégie de conservation et de consolidation du territoire habité environnant;
- Clarifier les besoins du quartier en matière d'équipements collectifs.

Tel que mentionné en introduction, le PPU établira les orientations, les objectifs et les stratégies qui permettront d'encadrer les projets publics et privés ainsi que les principaux paramètres réglementaires de requalification et de développement du secteur des Faubourgs.

La proposition de planification de l'arrondissement est ambitieuse considérant le vaste territoire à couvrir et les nombreux enjeux de requalification urbaine et d'aménagement du territoire. À eux seuls, certains des 13 secteurs identifiés pourraient faire l'objet de PPU distincts. Cela étant, une vision commune est nécessaire.

La nouvelle Maison de Radio-Canada est localisée au centre des projets majeurs de requalification : le réaménagement de l'avenue et du square Papineau, la reconfiguration de l'autoroute Ville-Marie, la création de liens vers le fleuve, le redéveloppement du site actuel par le Groupe Mach, le redéveloppement du site de la Molson-Coors et les abords du pont Jacques-Cartier.

CBC/Radio-Canada souhaite s'assurer que les balises de requalification et d'aménagement qui seront inscrites au PPU représentent des solutions durables et novatrices, impliquant l'ensemble des parties prenantes, particulièrement en ce qui concerne la reconfiguration de l'autoroute Ville-Marie. Il s'agit d'une occasion unique pour réfléchir collectivement aux meilleures pratiques d'aménagement durable du territoire.

CBC/Radio-Canada est préoccupée par l'échéancier de réalisation du PPU face aux nombreux enjeux du secteur. Les questions d'accessibilité et de mobilité, voire de désenclavement, sont au cœur des préoccupations de la nouvelle Maison de Radio-Canada et font partie des conditions essentielles à la réalisation de son mandat de radiodiffuseur public national.

4.2 L'équilibre entre l'efficacité et la sécurité de l'axe Ville-Marie

L'un des objectifs du futur PPU du secteur des Faubourgs est de « transformer le lien routier entre la fin de l'autoroute Ville-Marie, l'avenue Papineau (accès au pont Jacques-Cartier) et la rue Notre-Dame pour l'adapter au contexte urbain et y concilier toutes les mobilités. »⁶

L'arrondissement de Ville-Marie mentionne cependant que « (...) un des principaux défis de cette planification particulière consistera à trouver un terrain d'entente entre la Ville et le gouvernement du Québec concernant l'autoroute Ville-Marie (A-720) et la rue Notre-Dame. Dans son état actuel, cette infrastructure autoroutière dévalorise le quartier, mine son développement futur et coupe ses liens historiques avec le fleuve. »⁷

Lors de la séance d'information du 19 février 2019 et du forum du 16 mars 2019 (transports et déplacements), les représentants de l'arrondissement ont mentionné que le scénario à l'étude pour l'axe Ville-Marie était sa reconfiguration en boulevard urbain à l'image du boulevard René-Lévesque, avec une seule emprise, des intersections à niveau, des conditions d'entrecroisement sécuritaires, des traverses piétonnes, une vitesse réduite, des trottoirs et des plantations d'arbres.

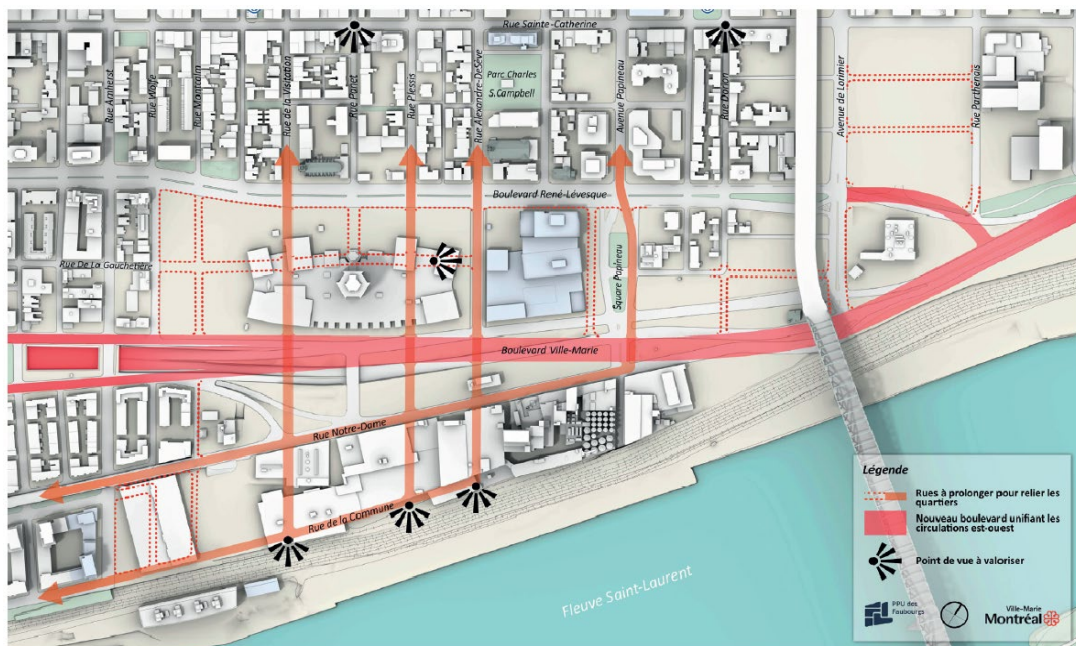


Figure 13. Illustration des principes d'aménagement proposés. L'axe Ville-Marie pourrait devenir un boulevard urbain dans le secteur de Radio Canada et de Molson. De plus, la Ville de Montréal souhaite la création d'un axe de transport collectif structurant entre le centre-ville et l'est de l'île.

⁶ Arrondissement de Ville-Marie, PPU des Faubourgs, Mise en situation, page 18 (OCPM, document 3.1).

⁷ Arrondissement de Ville-Marie, Sommaire décisionnel (OCPM, document 1.1).

Les principes d'aménagement à l'étude permettraient également de recréer, en grande partie, la trame urbaine du quartier et des liens vers le fleuve. Déjà, la configuration du site de la nouvelle Maison de Radio-Canada, par la fragmentation de l'îlot et le prolongement de la rue Alexandre-DeSève, contribue à l'objectif poursuivi.

Deux éléments interpellent CBC/Radio-Canada : une planification appuyée sur un scénario de boulevard urbain pour l'axe Ville-Marie (versus le recouvrement) et une configuration et un aménagement basé sur l'exemple du boulevard René-Lévesque.

D'une part, CBC/Radio-Canada est préoccupée par le scénario à l'étude pour l'axe Ville-Marie. Plus particulièrement, elle souhaite s'assurer que l'accessibilité véhiculaire pour sa flotte d'entreprise et les livraisons soit maintenue à partir de l'axe de Ville-Marie considérant la localisation des installations sur le site et évitant, par le fait même, les conflits entre la circulation véhiculaire et des cyclistes si les accès sont déplacés vers le boulevard René-Lévesque considérant la présence de la piste cyclable.

L'arrondissement de Ville-Marie souhaite redéfinir un quartier complet érigé aux abords d'un axe autoroutier en transformation. Un projet de cette ampleur nécessite l'implication du gouvernement du Québec puisqu'il marquera les 50 prochaines années du secteur. Le prolongement du recouvrement de l'autoroute pourrait être de nouveau à l'étude au bénéfice des usagers actuels et futurs, permettant la création d'une trame de rue à l'échelle humaine et autour de laquelle s'articuleraient plus naturellement les nouveaux milieux de vie. Dans tous les cas, CBC/Radio-Canada souhaite s'assurer du maintien des accès, lesquels ont conditionné la configuration des espaces intérieurs de la Maison de Radio-Canada.

D'autre part, CBC/Radio-Canada souhaite s'assurer que ses employés, visiteurs et collaborateurs puissent se déplacer en toute sécurité aux abords de la nouvelle Maison de Radio-Canada. Le boulevard René-Lévesque n'est certes pas une référence d'aménagement sécuritaire et convivial sur laquelle devraient s'inspirer les instances décisionnelles pour la conception de l'axe Ville-Marie. Le PPU pourrait être une occasion à saisir pour le réaménagement des axes René-Lévesque et Ville-Marie en intégrant une signature distinctive pour créer un dialogue entre eux, par exemple, par des liens paysagers et des aménagements sécuritaires.

La cohabitation entre les transports actifs (marche et vélo) et déplacements véhiculaires de transit demeure un défi d'aménagement et des solutions novatrices et durables s'imposent.

4.3 Le débarcadère de la nouvelle Maison de Radio-Canada et le square Papineau

L'aménagement du débarcadère de la nouvelle Maison de Radio-Canada fait partie des conditions essentielles au déploiement des activités du radiodiffuseur public national, particulièrement pour l'accueil des 70 000 visiteurs annuellement.

Dans les documents produits par l'arrondissement de Ville-Marie, incluant l'étude de préfaisabilité de EXP⁸, le scénario à l'étude semble être le réaménagement d'un corridor bidirectionnel de l'avenue Papineau, le déplacement et l'agrandissement du square Papineau vers l'ouest (parc public) et la création d'une rue locale entre le boulevard René-Lévesque et l'axe Ville-Marie en façade de la nouvelle Maison de Radio-Canada.

CBC/Radio-Canada souhaite s'assurer que les instances proposeront une signalétique particulière (aménagement, marquage au sol, pavé, etc.) afin de restreindre l'accès, de sécuriser et d'identifier l'espace destiné au débarcadère des visiteurs et des usagers du CPE. CBC/Radio-Canada aimerait également s'assurer que les instances proposeront un cadre qui lui permettra de tenir ses activités événementielles (ex: tapis rouge) en toute quiétude, à même cette rue publique locale, sans formalités indues considérant que la demande initialement déposée par CBC/Radio-Canada prévoyait l'aménagement d'un débarcadère sur le domaine privé.

Enfin, CBC/Radio-Canada est d'avis que le réaménagement du square et de ses abords devrait être réfléchi à l'échelle de la nouvelle Maison de Radio-Canada et non à l'échelle du boulevard Ville-Marie et de l'accès au pont Jacques-Cartier. Ainsi, il apparaît opportun que les limites du secteur 4 comprennent le square Papineau (actuellement inclus dans le secteur 1).

4.4 Des aménagements pour des déplacements actifs et sécuritaires

Le sondage interne sur la mobilité durable a permis d'identifier des aménagements à améliorer pour assurer des déplacements actifs et sécuritaires aux abords de la nouvelle Maison de Radio-Canada. Ce sondage a également révélé le déplacement anticipé des parcours de marche vers l'est, de la station de métro Papineau à la nouvelle Maison. Ainsi, une augmentation du nombre de déplacements à pied ainsi que changements dans les habitudes des piétons sont à prévoir.

CBC/Radio-Canada a exprimé ses attentes à l'arrondissement de Ville-Marie et au SPVM à l'automne 2018. Considérant que le PPU s'avère être le véhicule de réflexion pour ces enjeux, les préoccupations sont réexprimées dans les lignes qui suivent (les mesures et initiatives nécessaires durant la période du déménagement ne sont pas incluses au présent mémoire puisqu'elles sont de nature temporaire) :

⁸ EXP, Secteur Square Papineau / Pied du Courant, Étude de préfaisabilité (OCPM, document 3.1.1.2).

- ✓ S'assurer que le passage piétonnier (Papineau/René-Lévesque) soit en mode protégé dans les deux axes afin de réduire les risques d'incident;
- ✓ Bonifier le temps pour la traversée pédestre à l'angle (Papineau/René-Lévesque) étant donné l'augmentation de l'affluence piétonnière à cette intersection majeure, y compris les parents circulant avec les enfants (avec ou sans poussette);
- ✓ Ajouter des feux de signalisation dédiés aux cyclistes à l'angle des rues Papineau/René-Lévesque et des rues Alexandre-DeSève/René-Lévesque dans les deux axes pour réduire les risques d'incident et les obliger à s'arrêter aux feux rouges.

Ces mesures sont considérées comme étant minimales pour la sécurité des employés, collaborateurs et visiteurs de la nouvelle Maison de Radio-Canada. CBC/Radio-Canada s'en remet à l'expertise de la Ville et de ses services pour identifier les solutions efficaces et sécuritaires.

Récemment, CBC/Radio-Canada a retenu les services de Voyagez Futé afin de l'accompagner dans ses représentations auprès des instances et des organismes de transport soit, notamment, l'arrondissement de Ville-Marie, la Société de transport de Montréal (STM), BIXI Montréal, Communauté et Car2go.

L'objectif est d'accentuer l'accessibilité et la mobilité autour de la nouvelle Maison de Radio-Canada, notamment par l'ajout de stations BIXI et la bonification de l'offre actuelle de stations pour vélos traditionnels autour de la nouvelle Maison de Radio-Canada. CBC/Radio-Canada pourrait d'ailleurs être considérée comme une entreprise-test pour le projet pilote des stations vélos sécurisées. Les actions porteront également sur le maintien du projet pilote permettant aux autos-partage de se stationner aux zones résidentielles à l'est de la rue Amherst et si possible étendre ce projet du côté est, aux abords de la nouvelle Maison de Radio-Canada. Également, CBC/Radio-Canada mise sur le déplacement de certains arrêts d'autobus, une augmentation de la fréquence de certains autobus, notamment aux heures de pointe, et une augmentation des véhicules en autopartage libre-service aux abords de la nouvelle Maison. Un pôle de mobilité pourrait entre autres être envisagé en proximité de la nouvelle Maison de Radio-Canada.

Enfin, CBC/Radio-Canada souhaite, en collaboration avec le SPVM, un renforcement des mesures de sécurité dans l'environnement de la nouvelle Maison de Radio-Canada et de son quartier et aux abords de la station de métro Papineau.

Le PPU est l'occasion de planification des aménagements urbains favorisant la sécurité urbaine et les déplacements actifs. Ces mesures de sécurité seront au bénéfice de l'ensemble de la communauté du quartier et des employés de CBC/Radio-Canada.

4.5 Les conditions de radiocommunication et de radiodiffusion

À titre de radiodiffuseur public national du Canada, CBC/Radio-Canada doit compter sur des systèmes performants de radiocommunication et de radiodiffusion. Les conditions relatives à la gestion du spectre et des télécommunications doivent, en conséquence, être maintenues.

Considérant les développements envisagés à proximité de la nouvelle Maison de Radio-Canada, CBC/Radio-Canada souhaite s'assurer que le cadre bâti, par son volume, n'interfère pas avec ses installations de diffusion.

Conclusion

La nouvelle Maison Radio-Canada sera inaugurée au cours des prochains mois et contribuera, de par sa conception et la reconfiguration de l'îlot, aux objectifs poursuivis. La planification de cette nouvelle Maison est le résultat de plusieurs années de travail, de réflexion et de collaboration avec la communauté et les diverses instances.

CBC/Radio-Canada a à cœur la vitalité du quartier qu'elle occupe et salue la démarche de la Ville de Montréal de se doter d'une vision commune d'aménagement pour le secteur des Faubourgs. Cet ambitieux exercice de planification orientera les projets de requalification urbaine et l'aménagement du territoire pour les prochaines décennies.

Le présent mémoire a rappelé les conditions nécessaires pour que le radiodiffuseur public national puisse réaliser son mandat, soit l'organisation fonctionnelle des espaces, le déploiement des équipements et des installations de diffusion ainsi que l'accessibilité et la sécurité des employés, des visiteurs et des collaborateurs.

CBC/Radio-Canada souhaite que la commission chargée de mener la démarche participative de consultation sur l'avenir du secteur des Faubourgs prenne en considération les préoccupations exprimées dans la présente et que l'arrondissement prenne le temps nécessaire pour établir les bases d'aménagement d'un vaste secteur aux enjeux multiples.